

# DELIBERATION

## DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2024

**Compte-rendu affiché le :** 15 mars 2024

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 8 mars 2024

**N° 24-03-09**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance :** 29

**OBJET :**  
**Décisions du maire –**  
**information du conseil**  
**municipal**

**Secrétaire de séance :** Gérard ALLANCHE

**Membres présents à la séance :**

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE - Gilles GRANGIER – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE – Christian BECUWE – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI - Christine PALLEY - Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE - Marie-Hélène BOUILHOL - Romain MONTELMARD - Jean-Paul SOLEILHAC – Alain LECUE.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Geneviève NIGAY à Jacques DECHANDON - Céline BENNICI à Suzanne BOICHON - André HUBERT à Romain MONTELMARD - Aurélie DESBREE à Marie-Hélène BOUILHOL.

**Membre absent :** 0.

Mis en ligne, le  
**21 MARS 2024**  
MAIRIE DE ST-GALMIER

Accusé de réception  
de la Sous-Préfecture  
Reçu en date du

**20 MARS 2024**

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISIONS DU MAIRE – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L2122-23 du CGCT, Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par Monsieur Philippe DENIS du Conseil Municipal par délibération du 16 septembre 2020 :

- Décision n°2024-10 – RHONE ALPES ASCENSEURS – Abonnement d'entretien pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour un montant annuel de 4 390 €.
- Décision n°2024-11 – SIGMA RISK – Convention de prestation de service pour une mission d'audit et d'assistance à la passation de marchés publics d'assurances pour un montant global de 2 600 € HT soit 3 120 € TTC.
- Décision n°2024-12 – Conventions avec AXA France (assurance santé et dépendance) – mise à disposition d'un local en vue de l'organisation de permanences à destination des habitants.
- Décision n°2024-13 – ENEDIS – Proposition de travaux de modification de branchement n° 4348871001 pour un raccordement électrique au Lotissement les Sources à Saint-Galmier pour un montant de 1 721,52 € TTC.
- Décision n°2024-14 – Saint-Etienne Métropole – convention de partenariat – Organisation des premiers championnats de France de Pumptrack – participation de SEM à hauteur de 10 000 €.
- Décision n°2024-15 – ALPES CONTROLES – Contrat de contrôle technique de construction pour l'aménagement du parking de la Rose des vents à Saint-Galmier pour un montant de 18 600 € HT soit 22 320 € TTC.
- Décision n°2024-16 – ALPES CONTROLES – Contrat de coordination sécurité et protection de la santé (SPS) pour l'aménagement du parking de la Rose des vents à Saint-Galmier pour un montant de 8 360 € HT soit 10 032 € TTC.
- Décision n°2024-17 – RADIO SCOOP – Convention de partenariat pour l'évènement de la Course de caisse à Savon en date du 4 mai 2024 avec une communication antenne et digitale en contrepartie de sponsoring.
- Décision n°2024-18 – RAGE TOUR – Contrat de cession d'un spectacle vivant dans le cadre de l'évènement des Courses de caisse à Savon le samedi 4 mai 2024 sur l'esplanade du Parc pour un montant de 3 000 € HT soit 3 165 € TTC.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 19 mars 2024.

Accusé de réception  
de la Sous-Préfecture  
Reçu en date du

20 MARS 2024

Mairie de Saint-Galmier

LE MAIRE  
Philippe DENIS



LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Gérard ALLANCHE

